

MON ACTU **ENGAGÉE**

CHAQUE MOIS, L'INFO ESSENTIELLE POUR LES MEMBRES

AMNESTY
INTERNATIONAL 

JUIN 2023 – N°85

QUESTIONNAIRE SUR LA DIVERSITÉ, L'INCLUSIVITE ET LA NON-DISCRIMINATION

Participez à notre questionnaire sur la diversité, l'inclusivité et la non-discrimination au sein d'Amnesty International France ! Cette étude va nous permettre à la fois d'ébaucher une image plus fidèle du profil de nos membres, de nos militant.es et des personnes qui composent le secrétariat national, mais aussi de recueillir vos opinions sur la diversité, l'inclusivité et la non-discrimination au sein d'AIF. Chaque voix compte alors n'hésitez pas à nous faire parvenir la vôtre ! Le questionnaire prend une dizaine de minutes. Il est facultatif, mais c'est important pour nous que vous soyez nombreux et nombreuses à y répondre pour renforcer la qualité des résultats que nous obtiendrons. Le questionnaire est totalement anonyme et opéré de manière indépendante par Be Purple avec qui nous travaillons dans cet ambitieux processus de consultation. Pour le remplir, [c'est ici](#) ! Pour plus d'informations: inclusivite@amnesty.fr

A LA UNE

TURQUIE : UNE PAGE SE TOURNE !

Après 6 ans d'acharnement judiciaire, Taner Kılıç, ancien président d'Amnesty International Turquie, et trois autres défenseurs des droits humains turques, [ont enfin été acquittés](#). Beaucoup d'entre vous s'en souviennent, Taner avait été arrêté à son domicile au matin du 6 juin 2017. Accusé d'appartenir à ce que le gouvernement appelle l'«organisation terroriste de Fethullah Gülen», soupçonnée d'être à l'origine de la tentative de coup d'État en 2016, Taner est alors placé en détention provisoire. Il sera libéré en 2018, après 14 mois de détention arbitraire, mais les charges pesant sur lui ont été maintenues. En juillet 2020, une cour de justice d'Istanbul a condamné Taner à 6 ans et 3 mois de prison, peine confirmée en appel en un temps record.



Depuis tout ce temps, nous étions dans l'attente d'une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme, qui a affirmé en mai 2022 que les autorités turques n'avaient pas de « raisons plausibles de le soupçonner d'avoir commis une infraction ». Le 6 juin 2023, Taner est enfin complètement acquitté ! La mobilisation d'Amnesty International et des structures locales a été remarquable et sans faille ! Dès le 10 juillet 2017, un rassemblement de militant.es a eu lieu devant l'ambassade de Turquie et dans une dizaine de villes en France pour alerter sur la répression de la société civile. Quelques mois plus tard, nous avons mis en avant la situation de ces défenseur.es turcs dans le cadre de notre campagne mondiale des 10 jours pour signer 2017. La pétition a récolté 85 000 signatures rien qu'en France, et plus de 2 millions au niveau international. Après cette campagne, les 11 défenseurs, surnommés les « [11 d'Istanbul](#) », ont été relâchés mais étaient toujours poursuivis par la justice. Sylvie Brigot, notre directrice générale, a rejoint la délégation mondiale de directeur.ices d'Amnesty International qui assistait à Istanbul à l'audience des 11 défenseurs. En 2019, de nombreuses personnes ont envoyé des messages de soutien et tenté d'attirer l'attention du grand public sur cette affaire. En 2020, nous étions mobilisés en amont du procès du 3 juillet où 4 des 11 défenseurs risquaient une peine de prison. 4 ans de dénonciation, de sensibilisation, de travail de plaidoyer auprès des autorités, d'actions devant les ambassades. 4 ans de mobilisation pour arriver à la victoire : leur acquittement. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées ! Cette année est tout particulièrement importante pour la défense des personnes puisqu'elle marque les 50 ans des actions urgentes. Pour plus d'informations, [c'est ici](#).

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

19 JUIN : LES VIOLENCES SEXUELLES UTILISÉES COMME ARME DE GUERRE DANS LES CONFLITS

A l'occasion du 19 juin, journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit, nous publierons sur notre site une page spéciale dédiée à l'explication de ces violences. Le droit international est très clair : les violences sexuelles dans les conflits peuvent constituer des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité. Mais comment se définissent ces violences ? Comment et pourquoi sont-elles utilisées ? Comment lutter contre l'utilisation des violences sexuelles en temps de conflit et quels sont les recours en justice possibles ? Rendez-vous sur le site le 19 juin prochain pour le découvrir !

PLACE A L'ACTION POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉ-ES LE 20 JUIN !

L'actualité est marquée par deux propositions de loi déposées par le parti Les Républicains, avec de nombreuses mesures contraires au droit international, et par le projet de loi du gouvernement qui sera présenté en juillet, dont la première version représentait un véritable recul sur le droit d'asile, les droits de l'enfant et le droit à mener une vie familiale normale.

Le 20 juin, pour faire entendre la nécessité d'accueillir dignement les personnes exilées et ramener de l'humanité dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, nous vous proposons deux actions : l'envoi de cartes postales à Emmanuel Macron ; la réalisation de « tag à la craie » à l'aide de pochoirs devant les permanences locales des élu.es

parlementaires. Vous pouvez passer votre commande directement sur le catalogue [en cliquant ici](#). Tout au long de l'année, vous pouvez aussi rester mobilisé.es sur les droits des personnes migrantes et réfugiées grâce aux outils d'Éducation aux droits humains (EDH) disponibles [en suivant ce lien](#).

EXPO-PHOTO À ARLES SUR LE DROIT DE MANIFESTER ET DÉCLINAISON MILITANTE BIENTÔT DISPONIBLE !

Dans le cadre de la campagne « Manifestez-vous », nous proposons, en lien avec l'agence de photographes [MYOP](#), une exposition d'une centaine de photos sur le droit de manifester, aux [Rencontres de la photographie d'Arles](#) cet été (du 3 juillet au 27 août). Nous organisons durant la semaine d'ouverture (du 3 au 9 juillet) une projection-débat et un talk "Manifester : un puissant levier d'action" : plus d'infos à venir sur notre site sur la programmation et sur l'exposition. Pour celles et ceux qui ont les moyens de s'y rendre : nous vous y attendons en nombre pour assister et/ou pour participer aux animations militantes et missions bénévoles ! Plus d'informations auprès d'Estelle : eteurquetil@amnesty.fr. Une déclinaison militante de cette exposition, avec un échantillon de photos et des textes pédagogiques sera bientôt disponible à la commande.



© Alain Keler / MYOP

AFGHANISTAN : LA GUERRE DES TALIBANS CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES

Depuis qu'ils se sont arrogés le pouvoir en août 2021, les talibans mènent une véritable guerre contre les femmes et les filles afghanes. C'est ce que révèle notre nouveau rapport publié le 26 mai dernier. Cette campagne de persécutions fondées sur le genre est organisée, généralisée et systématique. Elle pourrait constituer un crime contre l'humanité. Nous demandons que les talibans soient poursuivis pour ce crime, et que les femmes et les filles fuyant les persécutions en Afghanistan soient automatiquement considérées comme des réfugiées. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#). Nous avons également publié récemment un autre rapport sur l'Afghanistan, dans lequel nous dénonçons les crimes de guerre (torture, exécutions extrajudiciaires, détention illégale...) des talibans à l'encontre de la population du Panjshir, une province d'Afghanistan. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

LES ETATS MEMBRES AU CHEVET DU CONSEIL DE L'EUROPE

Délestés de la Russie, exclue après l'invasion de l'Ukraine, qui y faisait obstruction, les Etats membres se sont réunis à Reykjavik sous présidence finlandaise les 16 et 17 mai dernier pour débattre de l'avenir du Conseil de l'Europe. En amont de cette rencontre, AIF a transmis au Quai d'Orsay une Communication sur l'état des droits humains dans l'espace européen, ainsi que la lettre adressée aux Etats membres pour l'adoption d'un protocole additionnel à la CEDH sur le droit à un environnement sain. Ces positions ont été bien accueillies lors d'un rendez-vous avec la représentante permanente de la France à Strasbourg et la Direction des Nations unies et des droits de l'homme du ministère des affaires étrangères. A l'issue de ce sommet, les 46 chefs d'Etat ont adopté une Déclaration soulignant notamment le besoin de renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, la défense et la promo-

-tion de la liberté d'expression, y compris la protection des journalistes, et la mise en œuvre des réformes de l'Institution, notamment en matière d'exécution des arrêts de la CEDH. Amnesty salue cette Déclaration ambitieuse qui a pris en compte nombre de ses recommandations concernant la protection des défenseurs et défenseuses des droits humains et de la société civile, ou encore le droit à un environnement propre, sain et durable, l'environnement devenant une « priorité visible ». Citons parmi les autres résultats de ce Sommet, la création d'un « Registre sur les dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », le renforcement de la lutte contre les discriminations et la confirmation du rôle pionnier du Conseil dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Nous resterons cependant vigilants sur les suites qui seront données aux engagements pris.

LA VIE DU MOUVEMENT

CAMPUS 2023 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

Rendez-vous à l'Espace Niemeyer (Paris) les 23 et 24 septembre 2023 pour la 5^e édition du Campus d'Amnesty International France ! Rejoignez-nous pour deux jours de rencontres, d'échanges et de débats autour de l'engagement et des droits humains. Retrouvez des conférences, tables-rondes, ateliers, et projections-débats sur des thèmes aussi variés que la géopolitique internationale, la justice climatique, l'apartheid en Palestine, les armes à létalité réduite utilisées en manifestation, ou encore la loi Jeux Olympiques et surveillance. Ce Campus sera également l'occasion de célébrer ensemble les 50 ans des Actions Urgentes et de rencontrer différents acteurs importants de l'EDH en France, le tout dans une ambiance festive et conviviale. Tout un programme ! Ne tardez plus à vous inscrire [en cliquant ici](#). Comme l'année dernière, nous maintenons le dispositif d'aide financière pour le transport et l'hébergement solidaire chez des militant.es et salarié.es l'Île-de-France. Des chambres d'hôtel ont également été pré-réservées pour anticiper les difficultés de logement liées à la Coupe du Monde de Rugby. Pour plus d'informations, consultez [la page dédiée](#) ou contactez-nous à l'adresse campus@amnesty.fr

MERCI POUR VOTRE MOBILISATION SUR L'AMNESTIENNE !

En courant, à vélo, en marchant, mais aussi en communiquant, certains et certaines d'entre vous ont mouillé le maillot pour rendre visible cet événement afin de mettre en avant vos combats et ceux d'Amnesty International, et participer ainsi par la même occasion à une opération de collecte ! 12 structures locales y ont participé (à notre connaissance), dont 4 événements portés par des antennes jeunes ! N'hésitez pas à vous signaler si vous avez réalisé quelque chose, faites-nous un retour et partagez vos photos sur mobilisation@amnesty.fr ! Nous pouvons compter quelques kms au compteur (57 717 kms), des interviews et articles de presse, un reportage en breton du côté des Abers, plus de 27000 € collectés et surtout 1221 participant.es inscrit.es ! Un bilan complet sera réalisé prochainement, mais en attendant, déjà, tout simplement bravo !



© AIF/GL Fécamp

DU MOUVEMENT AU SEIN DU PÔLE ENGAGEMENT ET EDUCATION AUX DROITS HUMAINS !

Daniel Renambatz quittera ses fonctions de Responsable de l'appui aux structures militantes sur la communication locale le 30 juin prochain. Arrivé en août 2019 au sein d'AIF, il occupe ce poste depuis le mois de mai dernier, après avoir été Chargé de mission Engagement, puis de Chargé de mobilisation des territoires. Il a beaucoup apporté au Pôle depuis son arrivée et dans les différentes fonctions qu'il a occupées, tant par les projets souvent innovants qu'il y a mené que par son professionnalisme. Nous tenions à le remercier très chaleureusement. Nous mettons tout en œuvre pour que la période de transition qui s'annonce soit la plus douce possible pour toutes et tous. Dans ce cadre et si cela est possible, merci d'anticiper la mise à jour des pages de vos structures et d'en faire la demande avant le 24 juin via le formulaire dédié. Pour y accéder, [cliquez ici](#).

Boris Tremoureux, qui nous avait rejoint en janvier 2022, a décidé d'offrir ses nombreux talents et ses compétences au Service des Relations Extérieures. C'est une très bonne nouvelle pour les Relx ! Boris a exercé ses fonctions de Chargé d'appui aux groupes locaux, puis de mobilisation des groupes locaux, avec constance et détermination. Il quittera ses fonctions également au 30 juin. Il reste donc chez Amnesty, ce dont nous nous réjouissons. Nous les regretterons tous les deux, bien sûr, mais nous sommes heureux.es pour eux et leur souhaitons tout le bonheur qu'ils méritent dans l'évolution de leurs parcours professionnels. Nous avons lancé les recrutements en vue de leurs remplacements et dans l'attente, nous savons pouvoir compter sur votre patience et votre compréhension. En attendant, toute l'équipe Mobilisation est à votre service via l'adresse mobilisation@amnesty.fr

DES DÉPARTS DONC, MAIS AUSSI DES ARRIVÉES...

Maïder Piola Urtizbera a rejoint AIF le 11 mai dernier au poste de Chargée de Formation des militant.es. Maïder a pour missions le développement de l'offre de formation régionale, l'accompagnement du réseau des Formatrices et des Formateurs régionaux ainsi que la conception d'outils pédagogiques. **Anne Lourdin** a rejoint AIF le 6 juin dernier au poste de Chargée de projets éducatifs : innovation et diversité au sein du Service Education aux droits humains. Elle a pour missions la conception de projets éducatifs innovants visant à diversifier les publics que nous touchons, la capitalisation des expériences innovantes mises en œuvre en EDH et la conception de ressources, outils et méthodes pédagogiques. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et une belle réussite dans leurs projets !



De gauche à droite: Anne, Boris, Daniel, Maïder ©AIF

MARCHONS POUR LES FIERTÉS PARTOUT EN FRANCE !

Chaque année, Amnesty marche partout en France pour défendre et promouvoir les droits des personnes LGBTI+. Pour rejoindre une marche des Fiertés et commander du matériel d'action, [rendez-vous ici](#). Cette année, nous mettrons les projecteurs sur la situation des défenseur.es des droits des personnes LGBTI+ en Pologne et leurs allié.es. En Pologne, comme dans beaucoup d'autres pays du monde, organiser une marche pour l'égalité des droits est devenu un parcours du combattant, les personnes sont victimes d'un harcèlement quotidien de la part des autorités, et de violences. Signez et faites signer [notre pétition](#) pour défendre les droits des minorités de genre en Pologne ! Beaucoup de structures locales ont déjà organisé ou participé à une marche, merci ! Nous recherchons toujours des bénévoles pour la grande marche des Fiertés de Paris le 24 juin, pour venir y donner un coup de main vous pouvez vous manifester via [ce formulaire](#). © AIF/GL Lens/Liévin



INAUGURATION DE LA FRESQUE ARTISTIQUE DE NANCY

A Nancy, la ville a retenu la proposition du groupe local, déposée au budget participatif 2022, de faire réaliser une fresque sur le thème des droits humains. L'inauguration a eu lieu début juin, en présence de Marie-Josée Nicolau, responsable du groupe local d'AIF, du Maire, ainsi que de plusieurs élu.es municipaux et départementaux, et de deux députés. Si vous passez par Nancy n'hésitez pas à faire un tour à la cité scolaire Chopin pour admirer cette œuvre d'art ! L'artiste Rouge Hartley a tenu à représenter la « lettre » comme ADN d'Amnesty International dans cette œuvre intitulée « Pour d'autres vies que la nôtre ». Un travail pédagogique est également réalisé entre les militant.es du groupe et les élèves du collège. Pour en savoir plus, c'est [ici](#). Si vous êtes à l'origine d'initiatives similaires merci de nous les partager sur l'adresse notoriete@amnesty.fr © VilledeNancy

JOSETTE, TU VAS NOUS MANQUER (VRAIMENT BEAUCOUP)

Si vous entendez : le sourire en coin, un franc-parler en toutes circonstances, le goût de bien faire et une discrétion qui force le respect, vous savez bien sûr de qui on parle ! Josette Debord, autrement surnommée « Josette de la Chronique » par bon nombre d'entre vous-nous, fête bientôt son départ à la retraite, prévu pour la fin du mois de juin. Avec presque 37 années d'investissement pour AIF, Josette est une personnalité incontournable du SN. L'essentiel de ses missions sera assuré par son ou sa remplaçant.e, toutefois, en attendant, vous pouvez adresser toutes vos demandes les plus folles sur l'adresse chronique@amnesty.fr, notamment en ce qui concerne les appels mondiaux et les annonces liées à l'agenda. Pour publier vos événements vous avez aussi toujours accès au formulaire d'annonce [en cliquant ici](#). Nous regretterons beaucoup la présence de Josette dans nos murs et tenions à lui souhaiter tout le meilleur pour sa deuxième jeunesse ! Pour lui écrire directement : jdebord@amnesty.fr



De gauche à droite : Josette Debord, Aurélie Carton
©chistophemeireis.com / Campus 2021

LA VIE DES COMMISSIONS ET DES REGIONS

UNE NOUVELLE COMMISSION SUR LA JUSTICE CLIMATIQUE EST EN COURS DE CRÉATION

« Justice climatique » : tel est le nom de la nouvelle commission thématique dont la création a été validée par le CA d'Amnesty International France. Le recrutement est ouvert aux personnes qui souhaitent contribuer à la construction de la 11ème commission thématique du pôle action et porter les positions d'Amnesty International en matière de justice climatique. Pour retrouver l'annonce et plus généralement toutes nos offres de bénévolat, [cliquez ici](#).

L'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE « PROTÉGEONS LES PERSONNES »

Le nouveau bulletin, numéro 10, de l'Equipe Protégeons les Personnes est paru début juin. Il rassemble les nouvelles des dossiers d'intervention en cours, annonce l'arrivée de nouveaux dossiers et répertorie les actions menées par les militants entre février 2022 et le 1er mai 2023. Vous ne l'avez pas reçu, demandez-le à l'équipe : protegeonslespersonnes@amnesty.fr et demandez également votre inscription sur la liste de diffusion des prochains bulletins.

LA BOITE A OUTILS

PEINE DE MORT EN IRAN : UNE FRÉNÉSIE D'EXÉCUTIONS

En Iran, depuis le début de l'année 2023, le nombre d'exécutions a [nettement augmenté](#). Deux fois plus de personnes ont été exécutées de janvier à début juin 2023 par rapport à la même période en 2022. Si les autorités continuent de procéder à des exécutions à un tel rythme, elles pourraient ôter la vie à près d'un millier de personnes d'ici fin 2023. Une tendance inquiétante alors que l'Iran était déjà le deuxième pays à exécuter le plus de personnes en 2022. Découvrez plus d'informations à ce sujet en [commandant le rapport](#) sur l'utilisation de la peine de mort dans le monde en 2022.



LA CHRONIQUE DE JUIN EST DISPONIBLE !

A la Une, un dossier édifiant sur l'Ukraine et la disparition de plus de 19 000 enfants, un reportage le Salvador qui devient un Etat « prison », et le regard de Pierre Haski sur son 1er rendez-vous avec Xu Zhiyong. Si vous êtes abonné.es, vous aurez déjà reçu la Chronique, sinon c'est [ici](#). Vous pouvez commander [ici](#) des numéros de La Chronique pour la faire découvrir lors de vos événements et susciter l'abonnement. ©AI

C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les âmes perdues. [Avec dossier d'accompagnement](#). Il est toujours possible d'organiser des projections du documentaire. En 2014, un mystérieux déserteur, portant le nom de code César, divulgue des dizaines de milliers de photos des victimes du régime syrien, morts sous la torture. Ce documentaire raconte les rebondissements d'enquêtes et de procédures qui conduiront à l'émission de mandats d'arrêts contre les plus hauts responsables de l'administration de Bachar al Assad, pour crimes contre l'Humanité. Toutes les informations sur la [page dédiée](#).

POUR FACILITER VOS DEMANDES D'INTERVENANT.ES

Vous êtes nombreuses et nombreux à organiser, presque quotidiennement, des projections pour AIF et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants ! C'est une grosse partie de l'activité militante et une très belle fenêtre de visibilité pour notre mouvement. Vous avez souvent recours à la demande d'intervenant.es pour animer vos débats, bien qu'il soit difficile de satisfaire toutes les demandes, malgré tout nous essayons au maximum de trouver des solutions. Désormais, pour faciliter la recherche d'intervenant.es, toutes vos demandes peuvent être envoyées sur l'adresse mobilisation@amnesty.fr et seront traitées au plus vite !

UN NOUVEAU DOCUMENTAIRE SUR LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Le documentaire ARTE en 2 épisodes, "Reculer" et "Presque mortel" de Paul Moreira "[Au nom du maintien de l'ordre](#)", qui se penche sur les nouvelles doctrines de maintien de l'ordre en donnant la parole à de nombreux témoins et spécialistes, dont des responsables policiers et des vendeurs d'armes à létalité réduite, est disponible sous format MP4 et DCP pour l'organisation de projections-débats ! Nous pouvons vous proposer des intervenant.es pour ces débats et vous mettre en contact avec Paul Moreira, le réalisateur, ainsi que certaines personnes interviewées dans le film. Vous pouvez en faire la demande directement auprès de Quitterie : qberchon@amnesty.fr ©Arte/premières lignes



LES BILANS ANNUELS DE L'ACTIVITÉ MILITANTE ET EDH SONT DISPONIBLES !

Entre janvier et mars, nous vous avons sollicités pour remplir nos questionnaires annuels sur vos activités 2022. Toutes ces questions, au-delà du référencement nécessaire de l'effervescence des structures locales, permettent de valoriser et mettre en avant vos plus belles initiatives. Les bilans sont enfin disponibles en ligne en [cliquant ici](#) ! Le rapport « Une année d'engagement 2022 » sera mis à disposition sur le stand de la Mobilisation lors de l'AG de Pau. Le bilan des activités EDH 2022 est à votre entière disposition sur la [page dédiée](#) et l'équipe se tient disponible sur l'adresse education@amnesty.fr

2022

UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT MILITANT



ON SE BAT ENSEMBLE. ON GAGNE ENSEMBLE.

AMNESTY
INTERNATIONAL

SONDAGE SUR LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN (CER)

Le contrat d'engagement républicain, entré en vigueur au 2 janvier 2022, est un document par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, AIF est réputée satisfaire aux conditions du tronc commun d'agrément. Nous recensons actuellement les blocages et les questions des structures locales sur le CER, merci de remplir [ce formulaire](#) avant le 30 juin pour nous dire si votre municipalité vous a incité ou proposé de signer (ou pas) le CER. Pour recevoir la note de positionnement du CA merci d'écrire sur mobilisation@amnesty.fr

APPEL À CANDIDATURES POUR LE COMEX DE LA FONDATION AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE

La Fondation Amnesty International France (FAIF), sous égide de la Fondation Université Paris Cité, a pour objet de développer des projets innovants en matière d'EDH et finance des projets d'analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains. Elle est administrée par un ComEx de 7 membres, dont 3 de droit, et 4 désignés par le CA dont le mandat prendra fin le 31 août 2023. Si vous souhaitez faire acte de candidature, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae ainsi que vos souhaits éventuels en matière de rôle, à l'adresse suivante : ggrossset@amnesty.fr. Les renseignements sur ces mandats peuvent être pris auprès de Claire Paponneau claire.paponneau@orange.com ou Martine Monti mmonti@amnesty.fr. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2023** pour un examen par le CA le 1er et 2 juillet.

L'AGENDA

LES PROCHAINS WEBINAIRES

// Mercredi 21 juin – 11h-12h30 : Webinaire panafricain sur les violences policières en Afrique.
Pour y participer, [cliquez ici](#). (mot de passe : 574729).

Les deux bureaux régionaux d'Amnesty International Afrique de l'Est et du Sud ainsi que celui de l'Afrique de l'Ouest et centrale organisent un webinaire panafricain sur « La violence policière en Afrique à travers la voix des survivant.es et des familles des victimes », couvrant les histoires de quatre pays du continent (Angola-Kenya-Nigeria et Sénégal). Le webinaire aura lieu sur Zoom et sera traduit simultanément en français.

// Jeudi 29 juin – 18h-19h30 : Campagne « Manifestez-vous » - Temps fort sur les armes à létalité réduite en manifestation.
Pour vous inscrire cliquez [cliquez ici](#).

Dans le cadre de la séquence thématique sur les [armes à létalité réduite](#) utilisées en manifestations, nous organisons un temps fort début juillet. Afin de vous présenter cette séquence, ce temps fort et les activités militantes qui seront proposées, nous organisons un temps d'échange en ligne le jeudi 29 juin de 18h à 19h30.

PROCHAINES FORMATIONS NATIONALES

// Samedi 1^{er} juillet : [Les outils pour donner envie de nous rejoindre](#)

// Samedi 17 septembre : Formation [Connaitre Amnesty International](#) - Pour les membres et sympathisants résidant en IDF

// Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre : Formation [Techniques de plaidoyer local](#)

// Samedi 14 et dimanche 15 octobre : Formation [Prendre la parole en public](#) - Prérequis : être amené, dans le cadre de ses activités militantes, à prendre la parole devant un auditoire.

Rappel : Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration peuvent être pris en charge par Amnesty International France sur simple demande.

Pour s'inscrire, une seule adresse : formation@amnesty.fr

À VENIR PRÈS DE CHEZ VOUS

//Samedi 22 juillet : Formation [Manifestez-vous](#) – Région Bretagne (Lorient) – Inscription auprès de Pascal Haupais : pascal_hp@hotmail.com

N'attendez pas pour vous inscrire aux formations qui vous intéressent : tout le programme 2023 [est accessible ici](#).

Et n'oubliez pas les [6 cours en ligne](#) disponibles, ainsi que le [Centre de ressources](#) pour militer, sur la plateforme de formation numérique d'Amnesty France !

Pour tout renseignement et toute inscription, une seule adresse : formation@amnesty.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce mois-ci : savez-vous combien de pays ont aboli la peine de mort dans le monde ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon Actu Engagée !

Réponse au « Le saviez-vous » du mois dernier : savez-vous quel est le pays le plus dangereux au monde pour les défenseurs de l'environnement ? Selon l'ONG Global Witness, la Colombie est le pays le plus dangereux pour la défense de l'environnement. Sur 227 défenseurs et défenseuses de l'environnement assassinés en 2020, 65 ont été tués en Colombie. Dans le monde, 1733 défenseurs et défenseuses de l'environnement ont été tués entre 2012 et 2022.

Et pour toutes vos questions sur la vie militante :
Écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr